

Diplôme universitaire de technologie | Contrat d'apprentissage
RNCP

DUT Mesures Physiques (DUT_MP)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

La formation DUT Mesures Physiques en apprentissage permet de renforcer l'aspect professionnalisant du DUT Mesures Physiques en alternant la délivrance des enseignements scientifiques de haut niveau et un travail pratique qui permet d'ancrer l'apprenti dans la réalité de l'entreprise.

Objectif

- former des techniciens supérieurs en instrumentation (tests, essais, recherche et développement, ...), en contrôle industriel et en métrologie
- les doter d'un large spectre de compétences dans les métiers de la physique, de la chimie et des matériaux

La formation offre au diplômé Mesures Physique la possibilité d'une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur (école d'ingénieur, licence professionnelle, L3, etc.).

Les deux tiers des apprentis exercent dans des entreprises "partenaires récurrents" de l'IUT et sont recrutés à travers notre forum entreprises et job-datings ou par des offres diffusées auprès de nos candidats par nos partenaires.

► Métiers visés

- Assistant / Assistante technique d'ingénieur en études, recherche et développement en industrie
- Assistant / Assistante en instrumentation scientifique et techniques expérimentales
- Technicien / Technicienne en mesures physiques en recherche-développement et essais
- Rédacteur / Rédactrice technique
- Technicien / Technicienne d'analyse industrielle
- Adjoint / Adjointe au responsable de laboratoire de contrôle en industrie

► Rythme d'alternance

En moyenne deux semaines IUT puis deux semaines entreprise.

► Dates de la formation et volume horaire

1 ère année : > (812 heures)

2 ème année : > (628 heures)

3 ème année : > (0 heures)Durée : 2 ans

Nombre d'heures : 1440h

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

IUT de Paris Pajol

21 quater rue du Département

75018 - PARIS



Journées Portes ouvertes

Le 10/02/2023



► Siège Établissement

Université Paris Cité

21 quater rue du Département

75018 - PARIS



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Avoir une maîtrise du français permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de comprendre un énoncé scientifique et de rédiger une solution à un problème

Disposer d'une bonne culture générale

Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation

Etre actif dans sa formation : expérimenter et avoir envie d'apprendre

Compétences techniques et scientifiques

Montrer sa motivation et sa curiosité pour la technologie et les sciences

Année 1 :

Diplômes requis :

- Baccalauréat général scientifique
- Baccalauréat technologiques STI2D ou STL

Année 2 :

Avoir réussi une première année de DUT Mesures Physiques.

► Modalités de candidature

Pour la première année, candidater sur Parcoursup.

Pour la deuxième année contacter directement le secrétariat : admission.mp@univ-paris-diderot.fr

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Laëtitia CHIODI

contact@formasup-paris.com

Stéphanie SILVESTRE

Pour les publics en situation de handicap (RQTH ou non) : consultez notre page Alternance et Handicap



► Vos contacts « École/Université »

Yacine BOUFGHAD

yacine.boufkhad@u-paris.fr

PROGRAMME

► Code RNCP 20656

► Direction et équipe pédagogique

Kristine Jurski (chef de département)
Christian Chauveau (responsable 1ère année)
Yacine Boufkhad (responsable 2ème année)

Volume horaire
session 2023 -
2024 année 1

Volume horaire
session 2023 -
2024 année 2

Programme détaillé de la formation

► Modalités pédagogiques

Les enseignements sont dispensés sous la forme de :

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques
- Projets tutorés et mise en situation professionnelle

► Contrôle des connaissances

La modalité d'évaluation est le contrôle continu.

Année 1 :

Des notes en théorie à travers des évaluations régulières sur feuille et des notes pratiques délivrées en travaux pratiques.

Le travail en entreprise est évalué par le maître d'apprentissage en continu et à la fin de chaque semestre par une présentation orale devant le responsable de la formation, le maître d'apprentissage et le tuteur IUT.

Année 2 :

Des notes en théorie à travers des évaluations régulières sur feuille et des notes pratiques délivrées en travaux pratiques.

Au premier semestre par la rédaction d'un mini rapport. La note de ce mini rapport et l'évaluation du travail par le maître d'apprentissage au travers d'une grille de suivi donne lieu à une note.

Au second semestre, un rapport final plus fourni et une soutenance orale devant un jury ainsi que l'évaluation que le maître d'apprentissage fait du travail de l'apprenti donnent lieu à une note finale.

► Diplôme délivré

Diplôme de DUT. Mention : Mesures Physiques.

Diplôme national de niveau 5 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, délivré par l'IUT de Paris Pajol avec l'Université Paris-Cité.

COMPÉTENCES

Quel que soit le secteur d'activités, le diplômé Mesures physiques assure le choix, l'implantation et la mise en oeuvre de la chaîne de mesures, depuis le capteur jusqu'à l'acquisition des signaux, l'exploitation des données et la transmission des résultats, dans un contexte économique, métrologique et d'assurance-qualité.

Les techniciens supérieurs titulaires du DUT Mesures physiques exercent leur métier en laboratoire, en production ou en bureau d'études, dans les domaines :

- de la recherche et du développement,
- du contrôle, des tests et essais,
- de la métrologie,
- de la qualité,
- de la production et de l'industrialisation,
- de la maintenance,
- de la vente d'appareils scientifiques (technico-commercial)

► Compétences transversales

- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse. Maîtriser les outils de communication en langue française et anglaise.
- Effectuer une veille sur l'évolution des référentiels qualité et normes. Mettre en oeuvre et respecter les règles d'hygiène, sécurité et environnement.
- Travailler en groupe. Gérer un projet.

► Analyse, conception et mise en oeuvre d'une chaîne de mesure

- Analyser le besoin et identifier les grandeurs à caractériser. Mettre en oeuvre les techniques de mesure des grandeurs (théorie, mise en oeuvre et facteurs influents), en prenant en compte les contraintes métrologiques.
- Choisir les dispositifs et méthodes en fonction de leurs caractéristiques et des besoins. Valider le protocole choisi, suivre les instructions et procédures et réaliser la mesure.
- Vérifier la cohérence des résultats et des ordres de grandeurs. Stocker les résultats et les rendre accessibles.

► Analyse, exploitation et communication des résultats

- Choisir les bons indicateurs pour exprimer le résultat. Mettre en oeuvre un traitement pertinent des données expérimentales.
- Mettre en oeuvre les outils de la qualité et de résolution de problèmes. Maintenir un protocole de mesures, le corriger et le faire évoluer si nécessaire.
- Evaluer l'incertitude associée à un résultat de mesure. Réaliser la mise en forme définitive des résultats.

► Production et industrialisation

- Choisir le matériel de contrôle ou d'essais pour vérifier la conformité vis-à-vis d'une spécification technique. Définir les procédures et les méthodes de tests et réaliser les analyses de non-conformité des produits.
- Diagnostiquer les causes de dysfonctionnement et effectuer les modifications de mise en conformité du produit.

► Démarche qualité et gestion d'un parc d'instruments

- Situer les processus dans l'organisation de l'entreprise. Analyser la pertinence des procédures des mesures utilisées.
- Connaître les caractéristiques des instruments de mesure du parc. Appliquer les normes et les procédures d'étalonnage.
- Planifier et assurer les maintenances, et le suivi métrologique des moyens de mesure.

► Réalisation d'études et veille technologique :

- Contextualiser dans l'entreprise toute évolution scientifique et technologique.
- Sélectionner les informations de manière pertinente.